



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 22 octobre 2025 à 9 h 09 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20251022-3041

DÉPÔT- RAPPORT MENSUEL - RÈGLEMENT L-CE-1 -
SEPTEMBRE 2025

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport mensuel déposé en vertu de l'article 56 du Règlement L-CE-1 pour le mois de septembre 2025 pour l'exercice, par le directeur du Service des ressources humaines, des pouvoirs délégués mentionnés au sommaire décisionnel.

(SD-2025-5526)

CE-20251022-3042

DÉPÔT - PLAN DE TRAVAIL 2025-2026 - COMMISSION DE LA
GOUVERNANCE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de prendre acte du plan de travail 2025-2026 de la Commission de la gouvernance joint au sommaire décisionnel.

(SD-2025-5490)

Au point 60.1 de l'ordre du jour, les conseillers Ray Khalil et Nicholas Borne déclarent leur conflit d'intérêt et se retirent des discussions.

CE-20251022-3043

APPROBATION - MÉMORANDUM D'ENTENTE - LA CITÉ DE
LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:



d'approuver le mémorandum d'entente à intervenir entre Ville de Laval et La Cité de la culture et du sport de Laval;

d'autoriser la directrice générale adjointe sécurité publique et services de proximité à la Direction générale à signer pour et au nom de la Ville ledit mémorandum, de prescrire qu'il ne requiert pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2025-5440)

À 9 h 25, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière